

S.E.R.P.N.
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
BUREAU SYNDICAL EN DATE DU 23 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 23 octobre 2024 à 17h30, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis en salle de réunion du siège social au Thuit de l'Oison, sous la présidence de Mr Dominique MEDAERTS.

Nombre des membres :

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 10

Etaient présents :

Mr Dominique MEDAERTS
Mme Marie-Hélène METTAIS
Mme Laurance BUSSIERE
Mr Gérard PLESSIS
Mr Jean-François LEFEBVRE
Mr Fabien ARTAUD
Mr Jean-Baptiste VOISIN
Mr Joël TEMPERTON
Mr Jean-Louis LOIR
Mr Vincent MOENS

Absents excusés :

Mr Claude GENCE
Mr Joël DEWULF
Mme Maria DUFROY
Mr Hugues BOURGAULT
Mr Bertrand PECOT
Mr Yann LOLLIER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène METTAIS

Retour sur les réunions de secteur :

- **Secteur de Bertrand PECOT** : 39%
- **Secteur de Gerard PLESSIS et J-Baptiste VOISIN** : 56%
- **Secteur de Laurance BUSSIERE** : 65%
- **Secteur de Marie-Hélène METTAIS et Jean-Louis LOIR** : 38%
- Reste le secteur de Fabien Artaud cette semaine (pour info 43%)

Mme BUSSIERE souhaite faire le point sur ces réunions de secteur en précisant qu'à la proposition d'une augmentation pour un nombre défini de kilomètres de canalisations renouvelés par an, il ressort que la majorité sont partisans pour le renouvellement de 9kms par an.

Mme METTAIS insiste qu'au vu des investissements nécessaires et du rythme d'investissement à suivre, ces derniers doivent être prévus de façon pluriannuelle.

Mr PLESSIS souligne le coût du Kilomètre de renouvellement de canalisations qui devient exorbitant, une forte augmentation dans un délai très réduit, est-ce réellement justifié ? La SARC, titulaire du marché, est ressorti le moins onéreux sur les 5 réponses à la publication de marché. Et les prix du marché sont en dessous des plafonds moyens pour l'AESN.

Mr MEDAERTS rappelle que s'il n'y a pas d'augmentation, les travaux sur les châteaux d'eau et les stations de filtration seront faits mais qu'il n'y aura aucun renouvellement de canalisation.

En conclusion, de manière générale, la majorité des élus est pour une augmentation, mais reste à déterminer laquelle.

1. Approbation du compte rendu du 01/10/2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation de la trame pour l'AG du 14/11

Concernant les non-valeurs, Mme BUSSIERE demande que soit préparée une bonne argumentation des procédures de recouvrement engagées, la question étant soulevée à chaque AG.

Une réunion est prévue prochainement avec la DGFIP à ce propos.

Pour rappel : Proportion des paiements en prélèvement = 35%

3. RPQS 2023

Selon PPT présenté

4. Augmentation de tarif

Proposition d'augmentation de tarif par paliers selon PPT : permettant de faire 6 kms en 2025 puis 10 kms tous les ans

Projection pour 2026 à l'approbation des délégués et 2027, à préciser selon inflation

Pas de vote pour 3 ans directement

Mme METTAIS rappelle les préconisations AESN de 18 kms de travaux par an

L'idée doit être entendue pour les délégués que les tarifs devront augmenter tous les ans.

Sera rappelé que les 1500 kms de réseau ont été déployé par l'état puis donné aux communes, à charge de l'abonné désormais de payer le renouvellement des canalisations.

Au-delà du renouvellement du réseau, il s'agit dans le cas présent de prendre ses responsabilités devant des obligations sanitaires

5. Questions diverses

- **Entretien avec la communauté de communes**

Ne souhaite pas spécifiquement reprendre la compétence.

- **Visite de l'usine de traitement de Montville et Bourneville**

Une en activité, à charbon actif, qui traite les pesticides, la turbidité, et la dénitrification

Cout de construction = 5 millions d'euros.

Le prix définitif ne pourra être connu que lorsque le marché sera réalisé, il s'agit pour l'instant d'un prix indicatif donné par les bureaux d'études, coutumiers de ce type de marché.

Cout de fonctionnement = un ETP à 80% + énergie qui ne peut être connu dan l'immédiat

- **Rendez-vous avec la DGFIP** le 25/10 concernant le recouvrement des créances
- **Dernière réunion de secteur** le 24/10 sur Amfreville

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30